# Guide des relations entre associations et financeurs publics

## Revue - Vie Communale

### Source - Informations pratiques

Un guide des relations entre associations et financeurs publics est disponible en ligne. Il recense les différents modes de coopération et d’intervention possibles des associations auprès des pouvoirs publics. En matière de subventions, il souligne notamment que l’association doit être à l’initiative du projet. La personne publique ne doit en attendre et n’en demander aucune contrepartie directe (par exemple une prestation), sinon il  s’agirait d’une commande publique.